

Benjamin Biolay, la caricature du chanteur gauchiste en guerre contre le Rassemblement National

écrit par Louise Langlois | 7 novembre 2018



A l'heure où nous pointons le danger que représentent des rappers haineux comme Médine ou Nick Conrad, il faut également dénoncer la responsabilité de certains chanteurs français qui fustigent toutes les valeurs patriotiques de la France.

En chef de file, nous pouvons citer le cas de Benjamin Biolay, auteur compositeur interprète, qui se fit remarquer en écrivant pour Henri Salvador et qui remporta les Victoires de la musique en 2010.

Benjamin Biolay avait ouvertement soutenu la candidature de François Hollande lors du quinquennat précédent et il fut signataire, aux côtés de nombreuses personnalités du monde de la culture, de la pétition contre le « *Hollande Bashing* ».

Très engagé politiquement, Benjamin Biolay dénonce depuis des années les positions du Front National. Dans son titre « *Le Vol Noir* », écrit au lendemain de la victoire de Marine Le Pen

aux élections européennes de 2014, Benjamin Biolay déclare : « *A vous chers disparus, ce soir si vous aviez vu, ce vieux pays des Lumières choir et tomber sur le cul !* ».

Toujours en 2014, dans sa chanson « *Vengeance* », Benjamin Biolay accable Jean-Pierre Stirbois, membre du Bureau Politique du Front National (dont nous fêtons, en ce mois de novembre 2018, les trente ans de la disparition dans un accident de voiture) en clamant : « *La vengeance est un plat que certains mangent froid comme Stirbois s'est mangé son cèdre.* »

Jean-Pierre Stirbois qui nous mettait déjà en garde, dans les années 80, sur les risques d'islamisation de la France en affirmant lors d'un discours : « *Jamais nous ne laisserons notre pays s'arabiser !* »

Lors des dernières élections présidentielles de 2017, Benjamin Biolay s'est invité dans le débat public en condamnant vigoureusement le ralliement du candidat Nicolas Dupont-Aignan au parti de Marine Le Pen. Publiant une photo du leader de « *Debout La France* » sur son compte Instagram, Benjamin Biolay avait ajouté ces quelques mots cinglants : « *À tes risques et périls petite teupu. Tu vas Le payer cher #toutsauflefn.* ». Nicolas Dupont-Aignan avait alors déposé plainte contre le chanteur.

